

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01099 Numéro SIREN : 800 936 999 Nom ou dénomination : TECK TIME

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2019 sous le numéro de dépôt 10117

Bilan

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

01 AOÛT 2019

Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	15 564	13 064	2 500	3 311
	Immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières (1)	30		30	30
	Total I	15 594	13 064	2 530	3 341
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				28 379
	Marchandises	14 641	7 320	7 320	451
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)	1 282		1 282	
	Autres créances (3)	1 740		1 740	
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	60		60	30
	Charges constatées d'avance	1 234		1 234	
Total II		18 956	7 320	11 636	28 860
Total général I + II		34 550	20 384	14 166	32 201

Passif

		31/12/2018	31/12/2017
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	5 000	2 500
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(54 609)	(60 245)
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(13 735)	5 635
	Provisions réglementées		
Total I		(63 344)	(52 109)
Provisions pour risques et charges Total II			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	1 674	1 340
	Autres dettes	75 836	82 970
	Produits constatés d'avance		
Total III		77 510	84 310
Total général I+II+III		14 166	32 201

- (1) Dont immobilisations financières - 1 an
 (2) Dont créances à plus d'un an
 (3) Dont comptes courants associés débiteurs

30

- (4) Dont dettes à plus d'un an
 Coût de revient des immobilisations acquises
 Prix de vente hors TVA des immob. cédées

Détail des comptes d'Actif

Etat exprimé en euros

		01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Actif immobilisé		2 530,00	17,86	3 341,00	10,38	(811,00)	-24,27
Autres immobilisations incorporelles		2 500,00	17,65	3 311,00	10,28	(811,00)	-24,49
208000	Autres immos incorporelles	13 064,00	92,22	13 064,00	40,57		
109000	Action.: Cap sousc.non appelé	2 500,00	17,65			2 500,00	
280800	Amort. autres immob inc	(13 064,00)	-92,22	(9 753,00)	-30,29	(3 311,00)	-33,95
Immobilisations financières		30,00	0,21	30,00	0,09		
275000	Dépôts et cautionnements	30,00	0,21	30,00	0,09		
Actif circulant		11 635,93	82,14	28 859,82	89,62	(17 223,89)	-59,68
Mat.premières, apros, en-cours de production				28 379,00	88,13	(28 379,00)	-100,00
310000	Matières premières et fourniture			28 379,00	88,13	(28 379,00)	-100,00
Marchandises		7 320,25	51,68	451,00	1,40	6 869,25	N.S
370000	Stocks de marchandises	14 640,50	103,35	451,00	1,40	14 189,50	N.S
397000	Dépréciation	(7 320,25)	-51,68			(7 320,25)	
Créances clients et comptes rattachés		1 281,92	9,05			1 281,92	
041D	Collectif clients débiteurs	1 281,92	9,05			1 281,92	
Autres créances		1 740,00	12,28			1 740,00	
445670	Credit tva à reporter	1 291,00	9,11			1 291,00	
445860	Tva s/fact.non parvenues	170,00	1,20			170,00	
448600	Etat charges à payer	279,00	1,97			279,00	
Disponible		59,80	0,42	29,82	0,09	29,98	100,54
512000	Banques			29,82	0,09	(29,82)	-100,00
512400	Banque CIC	59,80	0,42			59,80	
Charges constatées d'avance		1 233,96	8,71			1 233,96	
486000	Charges constatées d'avance	1 233,96	8,71			1 233,96	
Total du Bilan Actif		14 165,93	100,00	32 200,82	100,00	(18 034,89)	-56,01

Détail des comptes de Passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	(63 343,84)	-447,1	(52 109,33)	-161,8	(11 234,51)	-21,56
Capital Social ou individuel	5 000,00	35,30	2 500,00	7,76	2 500,00	100,00
101100 Capital non-versé	2 500,00	17,65			2 500,00	
101300 Capital	2 500,00	17,65	2 500,00	7,76		
Report à nouveau	(54 609,33)	-385,5	(60 244,80)	-187,0	5 635,47	9,35
119000 Report à nouveau débiteur	(54 609,33)	-385,5	(60 244,80)	-187,0	5 635,47	9,35
Résultat de l'exercice	(13 734,51)	-96,95	5 635,47	17,50	(19 369,98)	-343,72
Provisions pour risques et charges						
Total III Dettes	77 509,77	547,16	84 310,15	261,83	(6 800,38)	-8,07
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 674,10	11,82	1 340,00	4,16	334,10	24,93
040C Collectif fournisseurs créditeurs	654,10	4,62	1 340,00	4,16	(685,90)	-51,19
408100 Fourniss.fact.non parven.	1 020,00	7,20			1 020,00	
Autres dettes	75 835,67	535,34	82 970,15	257,66	(7 134,48)	-8,60
445710 Tva collectée TN	212,67	1,50	423,15	1,31	(210,48)	-49,74
445810 Acompte tva rég.simplif.	1 764,00	12,45			1 764,00	
455170 CCA ROUX Pierre	73 859,00	521,38	82 547,00	256,35	(8 688,00)	-10,52
Total du Passif	14 165,93	100,00	32 200,82	100,00	(18 034,89)	-56,01

Etats financiers au 31/12/2018

Compte de résultat

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

RESULTAT COMPTABLE	Export	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises		24 309	26 110
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)		1 583	
Productions stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			
Total des produits d'exploitation		25 893	26 110
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		11 875	11 627
Variation de stock (marchandises)		14 190	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes		3 210	5 152
Impôts, taxes et versements assimilés		(279)	296
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			526
Dotations aux amortissements et dépréciations		3 311	2 872
Dotations aux provisions		7 320	
Autres charges			
Total des charges d'exploitation		39 627	20 473
RESULTAT D'EXPLOITATION		(13 735)	5 637
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			2
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices			
BENEFICE ou PERTE		(13 735)	5 635
RESULTAT FISCAL		Col. 1	Col. 2
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles			
Réintégrations diverses			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Exonérations ou abattement sur le bénéfice			
Déductions diverses			
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs (Bénéfice col.1-Déficit col.2)			13 735
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs reportables			
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits (Bénéfice col.1-Déficit col.2)			13 735

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	25 892,81	100,00	26 110,00	100,00	(217,19)	-0,83
Ventes de marchandises	24 309,48	93,89	26 110,00	100,00	(1 800,52)	-6,90
707000 Vente de marchandise 20%	17 500,00	67,59	26 110,00	100,00	(8 610,00)	-32,98
707190 Ventes m/ses exportat.	6 809,48	26,30			6 809,48	
Production vendue Services + Travaux	1 583,33	6,11			1 583,33	
704100 Travaux TN	1 583,33	6,11			1 583,33	
Total des charges d'exploitation	39 627,32	153,04	20 472,83	78,41	19 154,49	93,56
Achats de marchandises	11 875,00	45,86	11 626,55	44,53	248,45	2,14
607000 Achats de marchandises	11 875,00	45,86	11 626,55	44,53	248,45	2,14
Variation de stocks de marchandises	14 189,50	54,80			14 189,50	
603700 Var. stocks / 607	14 189,50	54,80			14 189,50	
Autres achats et charges externes	3 210,21	12,40	5 152,28	19,73	(1 942,07)	-37,69
613200 Location immobilière			1 250,00	4,79	(1 250,00)	-100,00
613500 Location mobilière	1 181,84	4,56	378,66	1,45	803,18	212,11
618500 Formations	300,00	1,16			300,00	
622600 Honoraires	850,00	3,28			850,00	
623100 Annonces & insertions			653,00	2,50	(653,00)	-100,00
623200 Publicité, publications, ..	420,00	1,62			420,00	
624100 Transports sur achats			2 242,29	8,59	(2 242,29)	-100,00
625100 Voyages & déplacements			45,37	0,17	(45,37)	-100,00
627000 Services bancaires	458,37	1,77			458,37	
627500 Services bancaires			582,96	2,23	(582,96)	-100,00
Impôts, taxes & versements assimilés	(279,00)	-1,08	296,00	1,13	(575,00)	-194,26
635110 CFE	(279,00)	-1,08	296,00	1,13	(575,00)	-194,26
Charges sociales			526,00	2,01	(526,00)	-100,00
646000 Cotisations perso. exploitant			526,00	2,01	(526,00)	-100,00
Charges d'exploitation dotation aux amortissements	3 311,00	12,79	2 872,00	11,00	439,00	15,29
681110 Dot. aux amortissements incorp			2 872,00	11,00	(2 872,00)	-100,00
681120 Dotations immob.corporelles	3 311,00	12,79			3 311,00	
Dotation aux provisions	7 320,25	28,27			7 320,25	
681737 Dépréciation (Dotation)	7 320,25	28,27			7 320,25	
Autres charges	0,36				0,36	
658000 Ch. diverses de gest.courante	0,36				0,36	
Résultat d'exploitation	(13 734,51)	-53,04	5 637,17	21,59	(19 371,68)	-343,64
Total des charges financières			1,70	0,01	(1,70)	-100,00
661600 Interêts banc.			1,70	0,01	(1,70)	-100,00
Résultat de l'exercice	(13 734,51)	-53,04	5 635,47	21,58	(19 369,98)	-343,72

Etats financiers au 31/12/2018

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **14 166** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **25 893** euros et un total **charges** de **39 627** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-13 735** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2018
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	13 064	2 500		15 564
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	30			30
TOTAL GENERAL	13 094	2 500		15 594

AMORTISSEMENTS

	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2018
Immobilisations incorporelles	9 753	3 311		13 064
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL	9 753	3 311		13 064

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2018
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	13 064	2 500		15 564
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	30			30
TOTAL GENERAL	13 094	2 500		15 594

AMORTISSEMENTS

	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2018
Immobilisations incorporelles	9 753	3 311		13 064
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL	9 753	3 311		13 064

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	30	30	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 282	1 282	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 461	1 461	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	279	279	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	1 234	1 234	
	TOTAL DES CREANCES	4 286	4 286	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 674	1 674		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 977	1 977		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	73 859	73 859		
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	77 510	77 510		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	73 859			

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			1 234	1 234
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				1 234

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		1 020
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 020
<i>Fourniss.fact.non parven.</i>	1 020	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des Produits à recevoir		279
Autres créances		279
Etat charges à payer	279	

Procès-verbal d'assemblée Générale Annuelle

Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018

L'an 2019, le 8 juin à 16h, Mr Pierre ROUX., associé unique et président de la société Teck time société par actions simplifiée au capital de 5 000 €, immatriculée au RCS de Pontoise sous le numéro 800 936 999, et dont le siège social est situé à Herblay 95220,
Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2018,

A pris les décisions ci-après relatives a :

L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018

Première et unique décision :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 se soldant par un déficit de 13 735 euros.

L'associé unique décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 13 735 € au compte report à nouveau.

Les déficits restant à reporter 54 571€

Déficits imputés	13 735€
------------------	---------

Déficits reportables	68 306€
----------------------	---------

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique





SASU TECK TIME
22 RUE DU VAL
95220 HERBLAY

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etats financiers au 31/12/2018

Bilan

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2018

Désignation de l'entreprise <u>Teck Time</u>										Néant ☐ *										
Adresse de l'entreprise <u>22 Rue du Val 95220 HERBLAY</u>																				
SIREN		<table border="1"> <tr> <td>8</td><td>0</td><td>0</td><td>9</td><td>3</td><td>6</td><td>9</td><td>9</td><td>9</td> </tr> </table>										8	0	0	9	3	6	9	9	9
8	0	0	9	3	6	9	9	9												
Durée de l'exercice en nombre de mois *				<u>1</u> <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *				<u>1</u> <u>2</u>										
Exercice N clos le <u>31/12/2017</u>																				
ACTIF																				
				Brut 1		Amortissements-Provisions 2				Net 3										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012															
		Autres *	014	13 064	016	9 753		3 311												
	Immobilisations corporelles *		028		030															
	Immobilisations financières * (1)		040	30	042			30												
	Total I (5)		044	13 094	048	9 753		3 341												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	28 879	052			28 379											
		Marchandises *		060	451	062			451											
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066															
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070															
		Autres * (3)	072		074															
	Valeurs mobilières de placement		080		082															
	Disponibilités		084	30	086			30												
	Charges constatées d'avance *		092		094															
	Total II		096	28 860	098			28 860												
Total général (I+II)		110	41 954	112	9 753		32 201													
PASSIF																				
										Exercice N 1										
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *										120	2 500								
	Écarts de réévaluation										124									
	Réserve légale										126									
	Réserves réglementées *										130									
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)										131									
	Report à nouveau										134	(60 245)								
	Résultat de l'exercice										136	5 635								
	Provisions réglementées										140									
	Total I										142	(52 109)								
	Provisions pour risques et charges										Total II	154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées										150									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164									
	Fournisseurs et comptes rattachés *										166	1 340								
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)										169	82 547								
	Produits constatés d'avance										174									
Total III										176	84 310									
Total général (I + II + III)										180	32 201									
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195													
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182													
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184													

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NC01

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 392 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise Teck Time		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR	018	
				Exercice N clos le 31/12/2017		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210	26 110	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		
		Services *		217		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			225		
	Subventions d'exploitations reçues			226		
	Autres produits			230		
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232 26 110
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			233	11 627	
	Variation de stocks (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240		
	Autres charges externes *	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242 5 152	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243 296	
	Rémunérations du personnel *			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252 526		
	Dotations aux amortissements *			254 2 872		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			259 260	
	Total des charges d'exploitation (II)				262 20 473	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270 5 637	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294 2	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))			300	
Impôt sur les bénéfices *		(VII)			306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310 5 635	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312 5 635	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpi-cs d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 249 sexies D))			249 251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à dynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	993		
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350	
	Créance due au report en arrière du déficit			346		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352 5 635	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
	Déficits antérieurs reportables * €0.206... dont imputés sur le résultat :				360 5 635	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-CSD 2018

Formulaire obligatoire (article 362 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **Teck Time**Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	13 064	412		414		416		13 064			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
	Immobilisations financières	480	30	482		484		486		30			
TOTAL		490	13 094	492		494	*	496		13 094			

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500	6 881	502	2 872	504		506	9 753		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
	TOTAL	570	6 881	572	2 872	574		576	9 753		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 % 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⑨					590	583	594	595			
Résultat net de la cession et de la sous-cession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)						591					
TOTAL					596	585	597	599			

SAOEE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**
Désignation de l'entreprise : Teck TimeNéant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	630	634	636
	Sur stocks et en cours	640	640	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	642	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	60 206
Déficits imputés	983	5 635
Déficits reportables	984	54 571
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	54 571

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déductibles (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800			
-----	--	--	--

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	526
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	5 222
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 145
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise: <u>Teck Time</u>															Néant ☒ *			
Exercice ouvert le: <u>01/01/2017</u> et clos le: <u>31/12/2017</u>										Données en nombre de mois			1	2				
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées															118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															105			
TOTAL 1															106			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															143			
Subventions d'exploitation reçues															113			
Variation positive des stocks															111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															153			
TOTAL 2															144			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																		
Achats															121			
Variation négative des stocks															145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															150			
TOTAL 3															152			
IV- Valeur ajoutée produite																		
Calcul de la valeur ajoutée															(total 1 + total 2 - total 3)		137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).															117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										020								
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)										022		Effectifs au sens de la CVAE *				023		
Période de référence										024			/		/			
Date de cessation												/		/				
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs																		
Effectif moyen du personnel * :															376			
dont apprentis															657			
dont handicapés															651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale															861			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.																		
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.																		

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122017

SIREN

8 0 0 0 9 3 6 9 9 9

Dénomination de l'entreprise

Teck Time

Adresse (voie)

22 Rue du Val

Code postal

95220

Ville

HERBLAY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	90212	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	90414	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122017

SIREN

8 0 0 9 3 6 9 9 9

Dénomination de l'entreprise

Teck Time

Adresse (voie)

22 Rue du Val

Code postal

95220

Ville

HERBLAY

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAOIE Export-Comptables Janvier 2018 - Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



Formulaire obligatoire
(art. 225 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Tambour à date du service

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquiés C-1), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquiés C-2), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Teck Time 22 Rue du Val 95220 HERBLAY			
SIRET	8 0 0 9 3 6 9 9 9 0 0 0 1 3	Mét:	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	import, export, achat, vente, tous équipements	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %		
2 Plus-values	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquiés)
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2.5%	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Tél:		Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date: 10/02/2018	
		Lieu: HERBLAY	
		Qualité et nom du signataire:	
		Signature:	
Tél:			

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			e		
			f		
			g		
			h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)	

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Procès-verbal d'assemblée Générale Annuelle

Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017

L'an 2018, le 24 mars à 16h, Mr Pierre ROUX., associé unique et président de la société Teck time société par actions simplifiée au capital de 5 000 €, immatriculée au RCS de Pontoise sous le numéro 800 936 999, et dont le siège social est situé à Herblay 95220, Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2017,

A pris les décisions ci-après relatives a :

L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017

Première et unique décision :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 se soldant par un bénéfice de 5 635 euros.

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5 635 € au compte report à nouveau.

Les déficits restant à reporter 60 206€

Bénéfices imputés	5 635€
-------------------	--------

Déficits reportables	54 571€
----------------------	---------

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique

